



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le **8 DEC. 2022**

ID : 087-218717809-20221207-2022063-DE

2022-063

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**

Le 7 décembre

Nombre

de Conseillers :

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2022

en exercice -23-

présents 20

votants 22

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

ABSENTS : Mme ROCHETEAU, M. HAU, M. FIKRI.

Pouvoirs : Mme ROCHETEAU donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. HAU donne pouvoir à M. LAUSERIE.

Madame Marie-Hélène PAGLIONE BISMUTH a été élue secrétaire de séance.

TARIF CIMETIÈRE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs des concessions et espaces cinéraires applicables à compter du **1^{er} janvier 2023**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **VOTE les tarifs du service funéraire applicables à compter du 1^{er} janvier 2023**

TARIFS DU CIMETIERE		VOTE
PRIX DU M2	Concession perpétuelle	70 €
	Concession trentenaire	40 €
TAXES	Taxe d'exhumation	25 €

TARIFS DU COLUMBARIUM		VOTE
TARIFS DE LA CONCESSION POUR 30 ANS	Case pouvant recevoir 1 urne	200 €
	Case pouvant recevoir 2 urnes	300 €
	Cavurne	320 €
	Colonne de 2 cases	300 €
	Colonne de 3 cases	365 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire, Claudette ROSSANDER*

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 08/12/2022
Qualité : MAIRE